|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG‑RTI)** |  |
| **Sixième réunion – 17 et 18 janvier 2022** |  |
|  |  |
|  | **Document EG-ITRs-6/6-F** |
| **4 janvier 2022** |
| **Original: anglais** |
| Contribution de la République arabe d'Égypte et de l'État du Koweït |
| DERNIÈRES RÉFLEXIONS SUR LE RTI |

À l'heure où les travaux du Groupe EG-RTI touchent à leur fin, il apparaît clairement qu'aucun accord ne s'est dégagé concernant le traité. Certains membres sont d'avis que le RTI est adapté, tandis que d'autres estiment qu'il n'est pas applicable.

Bien que la recherche d'un consensus sur la marche à suivre ne relève pas du mandat du Groupe, les résultats des réunions nous placent dans une situation difficile, puisque nous ne savons pas comment aller de l'avant.

L'Égypte et le Koweït sont de fervents défenseurs du RTI, et nous avons souligné dans nos contributions et nos interventions précédentes combien il était important de parvenir à un consensus et à une communauté de vues.

Nous estimons que la portée du RTI devrait être limitée aux États Membres et ne pas concerner les exploitations autorisées. Dès lors, les États Membres pourront veiller, dans le cadre de leurs réglementations et politiques nationales, à ce que les opérateurs appliquent les dispositions et les orientations du RTI. Ce point a été illustré par le Mexique dans la contribution N° 12 qu'il a soumise à la deuxième réunion du Groupe EG-RTI.

Nous avons constaté que certains États Membres souhaitent disposer d'un traité actif et opérationnel, en s'efforçant de trouver un moyen de parvenir à un seul traité. D'autres États Membres y sont opposés, sans proposer une autre solution.

La situation actuelle, à savoir l'existence de deux versions du traité (éditions de 1988 et de 2012 du RTI), nuit à l'image de l'UIT en tant qu'institution du système des Nations Unies chargée des télécommunications/TIC.

Par conséquent, nous espérons recevoir des propositions sur la marche à suivre de la part de tous les États Membres, en particulier de ceux qui estiment que le RTI n'est plus adapté, y compris des propositions d'abrogation du traité.

Étant donné que le RTI est important pour nous en tant que pays en développement, nous proposons que ce Groupe d'experts poursuive ses travaux jusqu'à ce qu'un consensus soit trouvé.

Nous sommes honorés et heureux d'avoir participé aux travaux du Groupe et tenons à remercier tous nos collègues pour leur participation active, le secrétariat pour le travail considérable qu'il a accompli en vue de faciliter les travaux du Groupe, les Vice-Présidents pour la conduite des travaux des groupes régionaux, sans oublier bien sûr M. Lwando Bbuku, Président du Groupe d'experts, pour son dévouement inlassable lors des réunions.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_